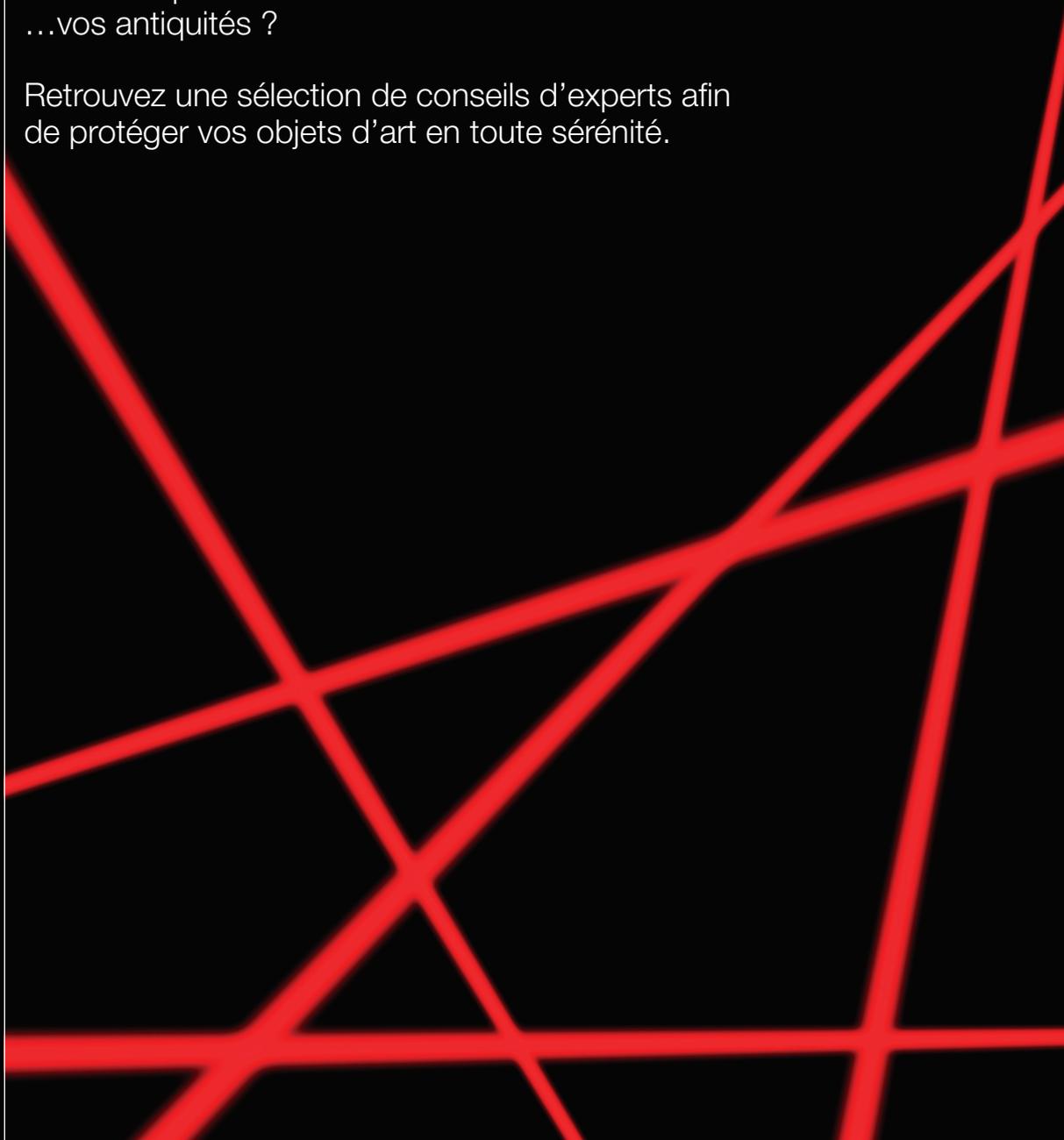


Art et
Clientèle Privée

CONSEILS D'EXPERTS

Comment s'assurer de la conservation de...
...vos dessins et estampes ?
...vos sculptures ?
...vos antiquités ?

Retrouvez une sélection de conseils d'experts afin
de protéger vos objets d'art en toute sérénité.



Installation des tableaux :

- Éviter la lumière directe (naturelle ou artificielle) :
 - Bon à savoir : la lune est aussi dangereuse et néfaste que le soleil !
 - Les bois de placages pour les meubles en marqueterie sont souvent des bois exotiques ou teintés, ils se décolorent très facilement à la lumière.
 - Les œuvres graphiques : dessins, estampes, photos etc. sont bien plus fragiles et sensibles aux rayons UV qu'une toile composée d'huile et d'acrylique.
 - Pour ces œuvres, il est recommandé de changer régulièrement l'accrochage : en théorie, ces objets ne doivent pas être exposés plus de 3 mois par an (à raison d'un niveau d'éclairage de 50 Lux).
 - On peut aussi utiliser des verres inactiniques qui filtrent les rayons les plus nocifs.
 - Installer des stores, volets ou films anti-UV qui absorbent les rayons.
 - Préférer des éclairages LED : moins gourmands en électricité, plus économiques, ils produisent aussi moins de source de chaleur, de rayons IR et UV.
- Contrôler l'exposition et la décoloration, notamment pour les textiles.
 - Utiliser un luxmètre et un radiomètre pour contrôler l'exposition et le rayonnement UV.

Accrochage :

- Hauteur : à positionner à hauteur de vue pour une observation optimale.
- Petits tableaux : 1 point d'accroche suffit.
- Grands tableaux : au moins 2 points d'accroche avec 2 fils.
 - Préférez les fils métalliques, plus solides, aux cordes ou fil en tissus.

Température et hygrométrie :

- Éviter les sources de chaleur.
 - Halogènes, radiateurs, cheminées etc.
 - La suie, la chaleur, la lumière sont autant d'éléments pouvant endommager des objets d'art ou de valeur placés à proximité.
 - Une cheminée utilisée doit être ramonée et disposer d'un pare-étincelle, cela afin de protéger par exemple un tapis placé à proximité.
- Les meubles en marqueterie sont particulièrement sensibles aux variations de tension entre le bâti du meuble et les placages qui peuvent être provoquées par un brusque changement de température ou une température trop élevée. Les soulèvements ou fissures sont particulièrement coûteux à restaurer.
- Éviter l'emploi excessif du chauffage électrique, du chauffage au sol ou encore de la climatisation :
 - L'air conditionné notamment peut assécher l'air et créer des dommages irréversibles sur les objets.
 - Le chauffage électrique génère des suies ou poussières qui collent au tableau et peuvent attaquer ses composants.

Transports :

- Pour les tableaux : il est préférable d'opter pour un transport sur la tranche, si possible en caisson isolant, sinon dans un papier bulle ou entre deux feuilles de carton avec un papier japon.
- Pour les plateaux en marbre : un transport en position verticale est souhaitable, de préférence par les extrémités pour éviter les fissures.
- Opter pour des transporteurs spécialisés dans l'emballage, le déplacement et le transport d'objets d'art.
 - Si nécessaire : Un constat d'état peut être réalisé par un expert spécialiste avant tout enlèvement ainsi que lors du déballage de l'objet.
 - L'emballage doit respecter le principe des « 3 couches » permettant de protéger correctement l'objet : cela peut aller du simple « tamponnage » jusqu'à la caisse sur mesure.



Stockage :

- Éviter les espaces non-isolés : exposés à de fortes variations de température.
- Éviter les sous-sols et greniers : exposés à la fois à de fortes variations de température et à des risques aggravés de fuites d'eau (depuis la toiture) ou d'inondation.
 - Ces endroits, souvent humides, sont particulièrement propices au développement d'insectes xylophages destructeurs pour les bois (cadres et meubles).
- Rationaliser le stockage : privilégier les grilles à tableaux, meubles à plan ou rayonnages (fixes ou mobiles) pour entreposer les objets.
- Envelopper les objets de valeur dans du tissu ou papier d'archives permettant à l'air de circuler pour éviter les moisissures.
- Entreposer les œuvres encadrées, en position verticale, de manière à ce que les faces peintes ne se touchent pas.
- Entreposer les objets d'art et tableaux à plus de 20 cm du sol pour éviter que les œuvres soient endommagées en cas d'inondation du local de faible ou moyenne ampleur.

Entretien des meubles et sculptures :

- Éviter les produits d'entretien industriels ou ordinaires qui souvent encrassent ou décolorent les supports.
- Préférer l'époussetage et le polissage de vos meubles plutôt que l'utilisation d'aérosols.
- Prévoir des traitements curatifs (badigeonnage, injections) ou préventifs (l'anoxie) pour vos meubles et objets d'art en bois pour lutter contre les insectes xylophages.
- De manière générale, il est préférable de demander l'avis ou de s'adresser directement à un spécialiste, en fonction de la matière ou du matériau de l'objet.

Prévention : bien s'équiper

- Opter pour des détecteurs de fumée, plutôt que pour des détecteurs de chaleur : grâce à leur chambre optique, ils décèlent rapidement la présence de suie ou de fumée susceptibles de détériorer rapidement et irrémédiablement des objets d'art fragiles.
- Choisir des extincteurs à CO₂ (type B) : à la différence des extincteurs à mousse (ABC) ou à eau pulvérisée (AB), ils sont les moins nocifs et donc les plus adaptés pour être utilisés sur vos objets de valeurs et vos antiquités.
- Protégez vos statues situées à l'extérieur de votre habitation avec une alarme ou en les scellant au sol afin de décourager les voleurs.
- Installer des détecteurs individuels :
 - Détecteurs de variation de poids (gravimétriques) : ils servent à surveiller un tableau, une étagère, ou une vitrine avec plusieurs objets.
 - Mettre en place des trackers. Dotés d'un système de géolocalisation et compacts, avec un poids inférieur à 50g, ils peuvent suivre à la trace un objet.

L'équipe Hiscox est à votre service pour vous aider et vous conseiller au mieux. N'hésitez pas à demander la brochure de nos prestataires privilégiés.



19 rue Louis le Grand
75002 PARIS
T 0810 50 20 10
F 0810 00 71 02
E hiscox.info@hiscox.fr
www.hiscox.fr

Votre Service Client
se tient à votre disposition :

Art et Clientèle privée
05 56 67 71 78
hiscox.apc@hiscox.fr